Snetap F.S.U. Nouvelle-Aquitaine Engagé-es au quotidien

CTREA du 25 septembre : une direction régionale arrogante fermée à toute discussion.

Le Snetap-FSU dénonce le climat délétère dans lequel s'est tenu le CTREA Nouvelle-Aquitaine du mardi 25 septembre 2018.

Le DRAAF Nouvelle-Aquitaine s'est montré incapable d'apporter des réponses suffisantes aux questions légitimes que nous portions aux débats, se contentant de « syndicat-bashing », refusant tout argument contraire au discours officiel (selon lequel tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles). Après nous avoir fait le reproche de perdre un temps précieux avec la lecture d'une déclaration liminaire, le DRAAF s'est figé dans une posture de refus de dialogue avec les organisations syndicales qui osent avoir un regard critique sur les réformes en cours. N'ayant rien à dire, il nous fait le reproche de ne pas vouloir discuter.

Sur la forme, des propos agressifs ne sont pas compatibles avec le dialogue social !

Dans le détail, une place importante a été consacrée à la présentation de la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » qui va réorganiser complètement la voie professionnelle et l'apprentissage et le fonctionnement de nos CFA et CFPPA. Pour le DRAAF, elle représente une source d'opportunités pour l'Enseignement Agricole Public et n'a pas à être discutée puisqu'elle est adoptée par le parlement, « on ne refait pas la loi » … Quelle ambition alors que les décrets d'application ne sont pas encore connus **et qu'il est encore temps de se faire entendre par ceux qui les rédigent !** Au lieu de quoi, il s'est borné à vouloir obtenir notre aval quant aux sacrifices* qui pourraient être réalisés, notamment en postes d'AE, pour développer l'apprentissage. Seuls FO et le SNETAP-FSU se sont opposés à ce marché de dupes, tant sur le fond que sur la forme.

** Sacrifice : n.m. Offrande rituelle, caractérisée par la destruction (immolation, holocauste) ou par l'abandon volontaire (oblation des prémices) de la chose offerte, que l'on fait à une divinité en témoignage d'adoration, d'expiation, etc. Sacrifice de poules. Sacrifices humains. Sacrifice de propitiation. Fait de subir une situation désagréable pour que quelqu'un d'autre ou soi-même en tire un avantage…*
En effet le SNETAP-FSU refuse et continuera de refuser de « sacrifier » l'EAP, la qualité de la formation de nos apprenants et nos conditions de travail.

Concernant le projet stratégique régional de l'apprentissage commandé par la DGER auprès de chaque DRAAF, le Snetap-FSU déplore le fait que les représentants des personnels ne soient pas associés à cette réflexion.

Nous demandons fermement à l'être afin d'apporter la voix et l'expertise de ceux qui devront le mettre en œuvre sur le terrain.

Un CTREA de rentrée en berne, traduction du manque d'ambition pour l'EAP.

Suite à ces échanges, le CTREA a repris un cours normal avec une présentation des résultats aux examens des candidats de Nouvelle-Aquitaine.

Une analyse de la **rentrée** est faite par la DRAAF et bien que les chiffres de l'enquête « lourde » d'octobre ne soient pas encore disponibles, les effectifs n'étant pas encore stabilisés, ceux-ci ne sont pas très bons :

- Public -2%, baisse en bac pro, bac techno
- Public + Privé : -2,4%, donc une baisse encore plus importante pour le privé.

On peut constater des baisses en Bac Pro 1, Bac Techno 2 et BTSA 2, mais les situations sont contrastées d'un établissement à un autre.

Concernant **Parcoursup** en Nouvelle-Aquitaine, sur les 4349 jeunes inscrits en terminale professionnelle :

- 28% n'ont pas fait de démarche,
- 18% n'ont fait aucun vœu,
- 5% n'ont rien confirmé ou pas confirmé
- 19% sont en apprentissage-échec bac-hors parcoursup-caes
- seulement 30% sont admis en formation post bac initiale scolaire

L'Administration se félicite de l'accompagnement personnalisé des équipes, du rôle du prof principal. Seulement 8% des candidats restés sans solution d'orientation ont sollicité le CAAES (Commission Académique d'Accès à l'Enseignement Sup)

AESH : 131 jeunes sont accompagnés, cela représente environ 62 ETP (équivalent temps plein). Les besoins sont couverts malgré des difficultés de recrutement, notamment avec des contrats CUI-PEC. Le Snetap-FSU continue de réclamer que tous les personnels accompagnant ces élèves soient recrutés avec un contrat normalisé et et un statut reconnu. Il a édité une fiche de synthèse sur les droits des AESH : https://www.Snetap-FSU.fr/Tout-savoir-pour-les-AESH

AE : nouvelle répartition de la dotation en assistants d'éducation par EPL, les ajustements sont limités à +/- 0,5 ETP/EPL. Cette dotation est arrêtée pour 3 ans, 2018-2020. La DGER finance 184,5 postes d'AE en N-A.
Nous regrettons le manque de transparence fait dans les choix sur la Nouvelle Aquitaine, et rappelons que cette répartition à moyens constants ne permet pas de tenir compte des spécificités des établissements Agricoles Publics (étendue des établissements, internats, croissance des effectifs, baisse du nombre de maîtres au pair, etc.)

HSE : Appui individualisé, la situation devrait être la même que l'an dernier, c'est-à-dire « pas pire ». Le Snetap-FSU continue de dénoncer les baisses successives des années précédentes et rappelle que ces heures ont été ponctionnées sur les enseignements obligatoires dans les référentiels. Enfin nous rappelons que le fléchage de ces heures doit être le plus clair possible dans les établissements.

Contractuels : En Nouvelle-Aquitaine 245 agents contractuels, dont 70 nouveaux. Les agents contractuels représentent de 0% à 40% des équipes selon les EPL (+ d'ACE dans les lycées ruraux). Il reste 6 postes non pourvus à pourvoir. Les nouveaux agents recevront un acompte en septembre (80%).

Carte des formations initiales scolaires (FIS) du public, rentrée 2019
Seulement 8 EPL ont répondu, soit 9 demandes d'ouvertures de classes dont 3 sont des poursuites d'ouvertures initiées en 2018.
Depuis plusieurs années, le faible nombre d'autorisations d'ouvertures accordé incite les EPL à ne plus se donner la peine de constituer un dossier.
Le SNETAP-FSU pose la question des ouvertures assurées principalement par des HSA. Ce n'est pas sérieux !

Organisation élections générales
La DRAAF ne répond pas clairement aux délais de dépôt des professions de foi ce qui place les organisations syndicales dans une position inconfortable.
La volonté d'organiser le scrutin essentiellement par correspondance n'est pas acceptable.
Le SNETAP-FSU rappelle l'importance de ces élections, la confiance de nos syndiqués confirme la nécessité pour notre direction régionale de les organiser correctement pour permettre un dialogue social sans équivoque dans les quatre années à venir. Ainsi, chacun doit pouvoir s'exprimer dans de bonnes conditions sur son lieu de travail. C'est pourquoi nous demandons fermement que des urnes soient disponibles sur tous les sites de l'EAP, que les échéances soient claires, et que les agents soient correctement informés : ce sont des exigences démocratiques.

Réforme de la voie générale et technologique.
Sans information de la DGER, l'Administration ne peut apporter de nouvelles informations quant à sa mise en œuvre.
Le SNETAP-FSU fait part des interrogations et inquiétudes des collègues, apprenants et familles.
Le SNETAP-FSU pose la question du devenir de la section euro en bac techno ? Nous rappelons que ce n'est pas un enseignement facultatif.

Face au climat délétère de ce CTREA, les représentants du Snetap-FSU réaffirment leur volonté de défendre les personnels et l'enseignement agricole public **mais aussi ceux qui les représentent**. **Ils n'acceptent pas l'attitude inappropriée de leur autorité académique.** Ils continueront à apporter l'expertise et la voix des personnels en toute transparence par tous les moyens nécessaires.